

Observatoire de l'emploi des entrepreneurs

Forte hausse des pertes d'emploi au S1 2023 : 25 296 chefs d'entreprise touchés

Une augmentation de 36,6 %, un retour aux niveaux d'avant-crise COVID

Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs réalisé par l'association GSC et la société Altares, 25 296 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi au 1^{er} semestre 2023, une hausse de 36,6 % comparée à la même période de l'année précédente.

- Les dirigeants de TPE ne sont plus les seuls impactés : les dirigeants de plus grandes structures sont désormais fortement touchés.
- De fortes tensions sont visibles dans les secteurs du BtoC (coiffure, construction, restauration).
- Le renforcement du recouvrement forcé de l'Urssaf pourrait encore accélérer le rythme des défaillances observées début 2023

Le nombre d'entrepreneurs en situation de perte d'emploi retrouve le niveau d'avant crise

Pour Anthony Streicher, Président de l'association GSC : « Près de 140 chefs d'entreprise perdent désormais leur emploi chaque jour. Après une année 2022 qui nous alertait déjà sur la reprise des défaillances d'entreprise, cette accélération observée sur les premiers mois de l'année 2023 doit nous inciter à la plus grande vigilance. Alors que l'inflation, la hausse des coûts des matières premières, des taux d'intérêts, l'épuisement des carnets de commandes et le remboursement des PGE fragilisent les chefs d'entreprise, il est plus important que jamais de les accompagner pour qu'ils puissent sécuriser leur trajectoire professionnelle. Car n'oublions pas : nous ne pourrions préserver notre économie si nous ne protégeons pas ces femmes et ces hommes qui sont en première ligne. »

Pour Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares : « Alors que la croissance économique est à la peine au 2^e trimestre en zone euro lestée par l'Allemagne, la France fait preuve d'une remarquable vitalité. Néanmoins, l'économie donne des signes de refroidissement. Si l'inflation a déjà étouffé la consommation des ménages, la hausse des taux d'intérêt visant à la contrer devrait peser sur l'investissement des sociétés qui était resté jusque-là très dynamique. Dans ce contexte, le nombre de défaillances d'entreprises, et donc de pertes d'emplois de dirigeants, continuera de progresser au cours du second semestre 2023 mais encore en 2024. A fin août 2023, la France cumule déjà sur huit mois 34 500 défauts soit le niveau constaté à fin août 2018. »

25 296 chefs d'entreprises ont perdu leur emploi entre le 1^{er} janvier et le 31 juin 2023. L'âge médian des entrepreneurs impactés s'établit à 45,9 ans. Les « seniors » restent particulièrement concernés : plus d'un tiers des chefs d'entreprise ont plus de 51 ans. La question du rebond professionnel reste centrale pour cette population mature. Les catégories des 31-40 ans et 41-50 ans enregistrent le plus d'entrepreneurs en situation de « chômage » avec respectivement 6 282 et 6 803 dirigeants. L'Observatoire révèle

également **une forte évolution chez les jeunes dirigeants** (< 26 ans + 40,1 % ; 26-30 ans + 43,2 %), qui pose la question de l'accompagnement de ces jeunes chefs d'entreprise face au risque de perte d'emploi.

Les entrepreneurs à la tête de petites structures (moins de 5 salariés), représentent près de 9 pertes d'emploi sur 10 pour le 1^{er} semestre 2023. **Si le nombre de chefs d'entreprise de plus de 20 salariés ayant perdu leur emploi a décru pendant la crise Covid, il a doublé ce 1^{er} semestre comparé à l'année dernière** (20 à 49 salariés + 104,4 % ; > 50 salariés + 98,5 %).

Les chiffres montrent également ce semestre une plus forte présence de structures de grande taille avec une augmentation de plus de 100 % des chefs d'entreprise déclarant au-delà de deux millions d'euros de chiffres d'affaires pour leur société.

Les gérants de SARL - 11 049 dirigeants touchés - forment l'essentiel des pertes d'emploi (45,6%), en croissance de + 42,5 % par rapport au S1 2022). **Toutefois, la part des dirigeants de SAS (42,5 %) augmente ce semestre (+ 62,2 %).** Les professions libérales enregistrent quant à elles un taux plus faible (+ 10,2 %) avec 248 chefs d'entreprise ayant perdu leur activité.

Les chefs d'entreprise à la tête d'une activité BtoC toujours très touchés

Les entrepreneurs de la construction (+ 50,0 %) et du commerce (+ 47,2 %) demeurent les plus touchés avec respectivement 5 713 et 5 614 dirigeants ayant perdu leur emploi au S1 2023. Ils représentent à eux seuls près de la moitié des liquidations judiciaires.

La situation se dégrade très nettement pour les professionnels du secteur de l'hébergement, restauration, débits de boisson avec 3 470 pertes d'emploi (+ 65,9 %). Ces secteurs ont été impactés par le contexte inflationniste qui a contraint les ménages à réduire leurs dépenses.

Le secteur des **services aux particuliers** (notamment les activités de coiffure, soins de beauté et corporels) est également fragilisé par la baisse des dépenses des ménages : 1 152 chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle au S1 2023 (+ 57,8 % par rapport au S1 2022).

Les difficultés sont aussi présentes dans **le domaine de l'assurance et de la finance qui enregistre la plus forte hausse** de dirigeants ayant perdu leur emploi : 76,4 %. Il s'agit majoritairement de courtiers et gestionnaires d'actifs.

Le secteur des services aux entreprises semble mieux résister (+39,8 %), mais de fortes disparités apparaissent entre les activités.



Activités d'assurance et financières • 1,1 % • +76,4 %



Agriculture • 1,5 % • +8,9 %



Commerce • 23,2 % • +47,2 %



Construction • 23,6 % • +50,0 %



Hébergement, restauration, débits de boisson • 14,3 % • +65,9 %



Industrie • 7,1 % • +58,9 %



Information & communication • 3,3 % • +62,8 %



Services aux entreprises • 13,0 % • +39,8 %



Services aux particuliers • 4,8 % • +57,8 %



Transport & logistique • 4,1 % • +28,5 %



Autres activités • 4,1 % • +30,7 %

Une augmentation des situations de « chômage » sur l'ensemble du territoire

Dans près de la moitié des régions, la hausse des pertes d'emploi se chiffre à + 50%.

L'Ile-de-France - première région économique du pays - est l'un des territoires les plus touchés : 5 468 entrepreneurs ont connu cette situation cette année (+47,9% vs S1 2022). Cela représente près d'¼ des pertes d'emploi en France.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est également très impactée. Ils sont 2 902 dirigeants à avoir perdu leur emploi au S1 2023 contre 1 841 au S1 2022, soit une augmentation de **57,6 %**.

Dans quatre autres régions, la hausse des pertes d'emploi des dirigeants s'établit à plus de 50 % : la Normandie (+ 54,3 % ; 926), la Nouvelle-Aquitaine (+ 56,6 % ; 2130), l'Occitanie (+ 55,3 % ; 2239) et les Pays de la Loire (+ 53,2 % ; 1022).

En Centre-Val de Loire, la progression des dirigeants en situation de « chômage » est également importante (+ 49,4 % ; 844 dirigeants).

La **Provence Alpes Côte d'Azur** et l'**Outre-Mer** sont les territoires enregistrant la plus faible évolution des chefs d'entreprise impactés avec respectivement + 37,8 % et + 31,1 %.

Chiffres S1 2023

Région • nb d'entrepreneurs
ayant perdu leur emploi

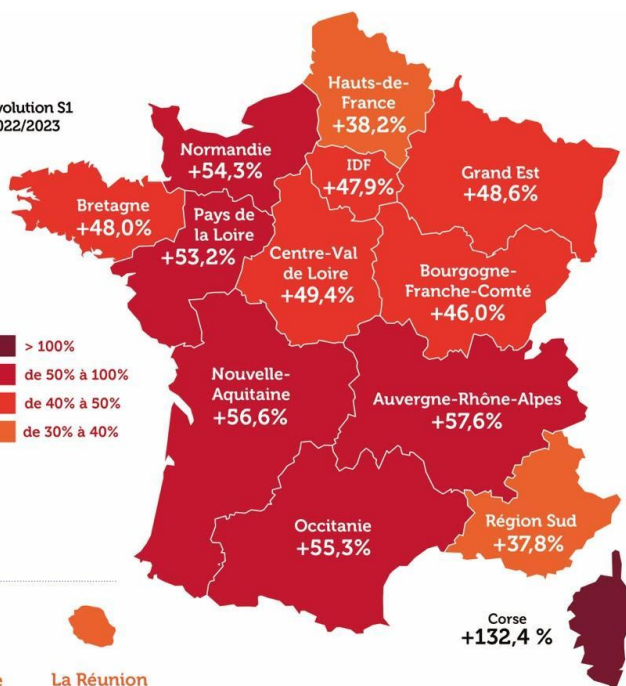
Auvergne-Rhône-Alpes • 2 902
Bourgogne-Franche-Comté • 848
Bretagne • 885
Centre-Val de Loire • 844
Corse • 165
Grand Est • 1 719
Hauts-de-France • 1 962
Île-de-France • 5 468
Normandie • 926
Nouvelle-Aquitaine • 2 130
Occitanie • 2 239
Pays de La Loire • 1 022
Région Sud • 2 473
Outre-Mer • 640

Evolution S1
2022/2023

Outre-Mer +31,1%

Guadeloupe Guyane Martinique La Réunion

> 100%
de 50% à 100%
de 40% à 50%
de 30% à 40%



Méthodologie

Les données sont issues de l'analyse des entreprises, hors sociétés civiles et associations, placées directement, par conversion ou par résolution du plan en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Ne sont pas intégrées les procédures de fermeture ou dissolution à l'amiable de même que les révocations des mandataires sociaux.

A propos de l'association GSC

Depuis plus de 40 ans, la GSC est la réponse élaborée par les organisations patronales face au besoin de protection chômage des chefs d'entreprise et indépendants. L'association GSC est l'association qui a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs (Groupama, Allianz, Generali, SMABTP). Elle est administrée par le Medef, la CPME et l'U2P qui l'ont conçue en 1979. Elle veille aux intérêts des dirigeants affiliés au régime. La gestion du régime a été confiée à Groupama – GAN Assurances.

A propos d'Altare

Altare est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

Grâce à ses outils et ses informations, Altare aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altare s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.